



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers

Question écrite n° 55656

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la pénurie d'infirmières en France. Après lui avoir communiqué l'état des lieux de la situation, il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le ministre chargé de la santé est particulièrement attentif à former un nombre d'infirmiers permettant de répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi le nombre d'étudiants admis à entreprendre des études d'infirmiers fixé à 16 236 en 1997 a été régulièrement augmenté jusqu'à atteindre 30 000 en 2003, chiffre maintenu en 2004 et 2005, ce qui représente un quasi-doublement en six ans des effectifs formés. Cette politique d'accroissement du flux d'étudiants en formation a porté ses fruits puisque le nombre d'infirmiers en exercice, égal à 404 563 en 2001, était de 452 466 en 2005, soit 11 % d'augmentation en quatre ans. Dans l'avenir, il est souhaitable de maintenir un nombre d'infirmiers formés à un niveau élevé, afin de garantir la qualité des soins dispensés. Par ailleurs, le nombre d'infirmiers en exercice varie sensiblement d'une région à l'autre. Si la densité au plan national est de 747 infirmiers pour 100 000 habitants en 2005, elle est de 603 pour 100 000 habitants en Picardie et de 967 pour 100 000 habitants pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il sera tenu compte de cette inégale répartition géographique dans la fixation des quotas infirmiers au cours des prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55656

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 506

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8652